

**PROVINCE DE QUÉBEC  
RÉGIE D'AQUEDUC DE GRAND PRÉ**

Réunion régulière du Conseil d'administration de la Régie d'aqueduc de Grand Pré tenue au Centre communautaire Jacques-Charette à Sainte-Ursule, le 15 juin 2017 à 20 h 00, sous la présidence de Madame Barbara Paillé.

15 juin 2017

Les administrateurs suivants étaient présents et formaient quorum:

Mme Barbara Paillé, Sainte-Angèle-de-Prémont  
M. Jonathan Lacourse, Maskinongé  
M. Ghislain Bellemare, Sainte-Ursule  
M. Gaétan Beauclair, Yamachiche  
M. André Lamy, Louiseville  
M. André Clément, Saint-Justin  
M. Martin Laterreur, St-Léon-le-Grand

Sont aussi présent :

Monsieur Mario Paillé, secrétaire-trésorier  
Monsieur Francis Morel-Benoît, responsable des opérations

**1. OUVERTURE DE LA RÉUNION**

Madame Barbara Paillé, présidente déclare la séance ouverte à 20 h 00.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 18 mai 2017
4. Affaires découlant des procès-verbaux
5. Dépôt et adoption de la correspondance
6. Présentation des dépenses autorisées par délégation de pouvoir
7. Approbation du paiement des comptes
8. Dépôt des résultats financiers au 31 mai 2017
9. Rapport de la présidente
10. Consommation hebdomadaire
11. Suivi des nappes de la Régie
12. Pluviométrie
13. Information sur les équipements
  - 13.1 Rapport d'activités de Francis Morel Benoît
  - 13.2 Suivi de dossier : Essais de Pompage – Akifer – nappe Ste-Angèle
  - 13.3 Contamination en nitrites-nitrates des puits de Sainte-Ursule
  - 13.4 Contrat d'entretien des génératrices
  - 13.5 Calibration des débitmètres
  - 13.6 Dossier télémétrie

14. Organisme des Bassins Versants – Rivière du Loup – Yamachiche et Maskinongé
15. Varia
  - 15.1 Rédaction des manuels d’opération et d’entretien des équipements de production d’eau potable
  - 15.2 Réunion du comité de travail pour le budget 2018
  - 15.3 Emploi d’été – Embauche d’un étudiant à titre de manœuvre
  - 15.4 Glissement de terrain de Sainte-Ursule – Évaluation du talus et position du lien
16. Période de questions
17. Levée de la réunion

2017-06-083

**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Ghislain Bellemare et résolu unanimement d’adopter l’ordre du jour suivant, en laissant le varia ouvert.

3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU 18 MAI 2017**

**CONSIDÉRANT QUE** tous les membres du conseil d’administration ont reçu au préalable copie du procès-verbal de la réunion ci-haut mentionnée ;

**POUR CE MOTIF :**

2017-06-084

**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur André Clément et résolu unanimement d’adopter le procès-verbal de la réunion du 18 mai 2017.

4. **AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX**

Aucun rapport produit

5. **CORRESPONDANCES RECUES**

A. **MUNICIPALITÉS MEMBRES**

9 juin 2017

**Saint-Léon-le-Grand** – 3<sup>e</sup> versement de la quote-part 2017

13 juin 2017

**Saint-Justin** – 3<sup>e</sup> versement de la quote-part 2017

13 juin 2017

**Sainte-Ursule** – 3<sup>e</sup> versement de la quote-part 2017

13 juin 2017

**Yamachiche** – Versement de la pénalité pour l’année 2016

B. **AUTRES CORRESPONDANCES**

25 mai 2017

**Michelin** – Remise postale de 70,00 \$ pour l’achat des pneus du F-150.

26 mai 2017

**Bureau du député Marc H. Plante** – Courriel disant que la Direction Régionale a été avisée que la MRC de Maskinongé à l'intention de déposer une demande d'approbation pour des travaux réalisés en urgence et que la demande de procéder à une étude géotechnique origine du Ministère de la Sécurité Publique. Concernant l'étude sismique, la présidente de la Régie ainsi que l'ingénieur de la MRC ont confirmé que ce n'était pas dans le mandat de la firme-conseil, le consultant semble toutefois avoir pris la liberté de procéder à une telle étude. Ce n'était pas une demande du Ministère de la Sécurité Publique, encore moins de la Direction Régionale.

1 juin 2017

**CNESST** – Lettre à l'un de nos prestataires confirmant que la révision de son indemnité de remplacement de revenu ne sera pas modifiée.

2 juin 2017

**Banque Manuvie** – Relevé des opérations au 31 mai 2017, Solde : 280 178,80 \$.

2 juin 2017

**Hydro Québec** – Chèque de 1 436,24 \$ pour le crédit attribuable à la fermeture du compte du Puits SE-13

7 juin 2017

**MMQ** – Lettre confirmant que nous ne sommes pas couvert pour le déversement d'huile survenu au Sapin vert.

9 juin 2017

**Saint-Édouard-de-Maskinongé** – Chèque de 1 128,71 \$ pour le paiement de la consommation d'eau de 2016

14 juin 2017

**CNESST** – Relevés des prestations accordés et des sommes imputées au 31 mai 2017.

2017-06-085

**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Martin Laterreur et résolu unanimement de déposer cette liste de correspondance aux archives de la Régie d'aqueduc de Grand Pré.

**6. PRÉSENTATION DES DÉPENSES AUTORISÉES PAR DÉLÉGATION DE POUVOIR**

**DÉLÉGATION DE POUVOIR MARIO PAILLÉ SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

**Réunion régulière du 15 juin 2017**

**Fonds Administration**

Bell	Téléphone administration	253,46
Hydro-Québec	Électricité C-SL	39,40
Hydro-Québec	Électricité B-SE	1 314,61
Hydro-Québec	Électricité Chambre CV-SL-206	86,55

Hydro-Québec	Électricité Puits SE-13	240,35
Salaires au 25-05-2017	Conseil d'administration	574,05
Salaires au 25-05-2017	Employés	2 623,83
Hydro-Québec	Électricité Puits SA-21	1 407,10
Hydro-Québec	Électricité Compteur C-SJ	57,75
Hydro-Québec	Électricité Puits SU-01	107,87
Salaires au 01-06-2017	Employés	2 651,85
Hydro-Québec	Électricité Puits SU-04	651,61
Hydro-Québec	Électricité Puits SU-02	1 208,18
Hydro-Québec	Électricité Chambre 102	31,67
Hydro-Québec	Électricité Puits SU-03	5 472,62
Receveur Général Canada	DAS mai 2017	2 206,82
Revenu Québec	DAS mai 2017	4 966,04
Desjardins Sécurité financière	Cotisations RPA mai 2017	1 382,40
Hydro-Québec	Électricité Chambre SU-104	50,39
Bell Mobilité	Pagettes juin 2017	75,98
L'Union-Vie	Assurances collectives	937,18
Bell Mobilité	Cellulaire juin 2017	94,49
Salaires au 08-06-2017	Employés	2 651,85
Hydro-Québec	Électricité Puits SA-22	105,21
Hydro-Québec	Électricité Bâtiment SA	2 012,83
Sogetel	Service tél. bâtiment SA	60,88
Hydro-Québec	Électricité Puits SE-11/12	751,20
Hydro-Québec	Électricité Réservoir SE	29,29
Hydro-Québec	Électricité Compteur C-MK	34,21
Salaires au 15-06-2017	Employés	2 760,94
Hydro-Québec	Électricité Puits SA-23/24	9 725,80
		<b>44 566,41</b>

**CONSIDÉRANT QUE** Monsieur Mario Paillé dépose aux membres du conseil le rapport préparé en date du 15 juin 2017 relativement aux dépenses autorisées par le trésorier dans le cadre du règlement sur la délégation de pouvoir pour la période se terminant le 15 juin 2017 ;

2017-06-086

**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur André Lamy et résolu unanimement de déposer aux archives de la Régie le rapport préparé en date du 15 juin 2017 relativement aux dépenses payées dans le cadre du règlement sur la délégation de pouvoir.

## **7. APPROBATION DES COMPTES**

**COMPTES SOUMIS POUR APPROBATION AU 15 JUIN 2017**  
**FONDS ADMINISTRATION**

8157	Sylvie Vallières	Remplacement du secrétaire-trésorier	568,35
8158	Municipalité de Maskinongé	Distribution mécanisme palliatif 2016	1 673,44
8159	Municipalité de Saint-Justin	Distribution mécanisme palliatif 2016	506,70
8160	Mécanique Maski	Réparation tracteur à pelouse	132,79
8161	R.P. Métal	Soudure pour barrière et tracteur	74,73
8162	Bergeron Électrique	Anti coup de bélier et débitmètre	1 361,84
8163	Location C.D.A.	Réparation des génératrices	335,61
8164	Municipalité St-Léon-le-Grand	Distribution mécanisme palliatif 2016	155,57
8165	Municipalité de Sainte-Ursule	Distribution mécanisme palliatif 2016	1 092,72
8166	Aspirateurs Serge Gaboury	Entretien ménage bureau	425,41
8167	I. Gagnon & fils	Quincaillerie diverse	589,69
8168	Laboratoire Choisy	Produits d'entretien ménage	116,87
8169	Ville de Louiseville	Distribution mécanisme palliatif 2016	9 114,80
8170	MRC de Maskinongé	Technicien en génie civil	600,00
8171	Origine s.e.n.c.	Projet télémétrie	8 910,56
8172	Mun. Sainte-Angèle-de-Prémont	Distribution mécanisme palliatif 2016	444,98
8173	Dépanneur 350	Essence et diesel	542,33
8174	Groupe Environnex	Analyses de laboratoire	270,20
8175	Javel Bois-Francs inc.	Hypochlorite de sodium	1 891,11
8176	Système hydraulique Louiseville	Indicateur d'essence sur génératrice	57,49
8177	Toshiba	Photocopies	56,43
8178	Emco	Valve siamoise	1 581,80
8179	Fournitures de bureau Denis	Diverses fournitures de bureau	114,97
8180	Annie Francoeur	Frais de déplacement et de repas	51,28
8181	Ministre des Finances du Québec	Droits annuels du barrage	230,00
8182	Dicom Express	Frais de transport	103,40
8183	Mario Paillé	Frais de déplacement	41,33
8184	Francis Morel-Benoit	Prime de repas	11,70
8185	Innovex Produits Techniques	Géogrille et matelas anti-érosion	10 614,49
8186	Ghyslain Lambert	Appel d'offres pour débitmètres	689,85
8187	Luce Beaudin	Frais de repas	14,35
8188	APSAM	Formation en espaces clos	485,11
8189	Akifer	Expertise pour déversement	1 995,05
8190	Félix Sécurité inc.	Vérification des extincteurs	281,06
			<b>45 136,01</b>

Je soussigné, trésorier de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré, certifie sous mon serment d'office que des crédits sont disponibles aux différents postes budgétaires pour les comptes présentés à la présente réunion.

En foi de quoi, j'ai donné le présent certificat, ce 15 juin 2017.

---

Mario Paillé, trésorier

2017-06-087 **IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Gaétan Beauclair et résolu unanimement d'approuver et d'acquitter tous les comptes présentés ci-dessus pour une somme de quarante-cinq mille cent trente-six et un sous (45 136,01 \$) pour l'administration.

**8. DÉPÔT DES RÉSULTATS FINANCIERS AU 31 MAI 2017**

**CONSIDÉRANT QUE** Monsieur Mario Paillé dépose aux membres le suivi budgétaire préparé en date du 31 mai 2017 ;

**POUR CE MOTIF :**

2017-06-088 **IL EST PROPOSÉ** par Monsieur André Lamy et résolu unanimement de déposer aux archives de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré le suivi budgétaire préparé en date du 31 mai 2017.

**9. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE**

Ce point est reporté.

2017-06-089 **IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Jonathan Lacourse et résolu unanimement de reporter le rapport verbal de Madame Barbara Paillé, présidente du conseil d'administration.

**10. CONSOMMATION HEBDOMADAIRE**

Monsieur Francis Morel-Benoit dépose le rapport habituel préparé en date du 12 juin 2017 sur le suivi des consommations hebdomadaires.

**11. SUIVI DES NAPPES DE LA RÉGIE**

Monsieur Francis Morel-Benoit dépose le rapport habituel préparé en date du 14 juin 2017 sur le suivi des nappes de la Régie et en explique le contenu aux membres.

**12. PLUVIOMÉTRIE**

Monsieur Francis Morel-Benoit dépose le rapport habituel préparé en date 09 juin 2017 relativement à la pluviométrie.

**13. INFORMATIONS SUR LES ÉQUIPEMENTS**

**13.1 RAPPORT D'ACTIVITÉS DE FRANCIS MOREL-BENOÎT**

Rapport de Francis Morel Benoit sur les activités d'entretien des équipements de la Régie :

- Tracteur à pelouse – Le tracteur à pelouse brise fréquemment au niveau de la tondeuse. Une soudure a été nécessaire ainsi que le remplacement d'un ressort et d'une courroie.
- Formation en signalisation des travaux routiers – Pour se soumettre aux normes, il faudra se procurer quelques équipements : le manuel Tome V sur la signalisation routière, des dossards, une flèche sur le F-150 et quelques panneaux et cônes.

2017-06-090

---

**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Ghislain Bellemare et résolu que les membres du conseil d'administration acceptent la demande de Monsieur Francis Morel-Benoit, responsable des opérations, et autorisent la dépense pour se procurer les équipements nécessaires auprès du plus bas soumissionnaire.

- Ligne de vie – Notre ligne de vie ne fonctionne pas correctement. Nous devons la faire réparer. Nous avons une soumission de SPI santé sécurité au montant de 402,98 \$ plus taxes.

2017-06-091

---

**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur André Clément et résolu que les membres du conseil d'administration autorisent la dépense pour la réparation de la ligne de vie chez SPI santé sécurité au montant de 402,98 \$ plus taxes.

- Vandalisme au Sapin Vert – La terre contaminée est maintenant rendue chez Enfouibec à Bécancour. Il nous en coûtera 250,00 \$ pour se départir de cette terre. L'expertise fait par la firme Akifer nous coûtera 1735,20 \$. Nous n'avons pas encore la facture de Bernard Lessard excavation.
- Le drainage de notre réseau va se dérouler du 17 juillet au 1 septembre.
- UQAM – Ils vont ajouter une sonde à un piézomètre au Puits SU-04.

### **13.2 SUIVI DE DOSSIER : ESSAIS DE POMPAGE – GROUPE AKIFER INC. – NAPPES DE SAINT-ÉDOUARD ET DE SAINTE-ANGÈLE**

Francis Morel-Benoit fait rapport du résumé préliminaire des essais de pompage du Groupe Akifer inc., rédigé par Madame Gaëlle Carrier, ingénieur.

2017-06-092

**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Martin Laterreur et résolu que les membres du conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré prennent connaissance du rapport préliminaire sur les essais de pompage et qu'il soit déposé aux archives de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré.

### **13.3 CONTAMINATION EN NITRITES-NITRATES DES PUIITS DE SAINTE-URSULE**

Francis Morel-Benoit informe le conseil de la Régie que l'hydrogéologue de Maskimo a relevé un taux élevé de nitrites-nitrates dans l'eau des Puits de Sainte-Ursule.

**CONSIDÉRANT QU'**il est préférable de faire un suivi plus serré du dossier ;

**CONSIDÉRANT QUE** la firme Akifer a déposé une offre de service de 150,00 \$ pour l'ouverture et l'analyse du dossier et une banque de 20 heures de service d'ingénierie pour un total de 2 450,00 \$ plus taxes ;

**POUR CES MOTIFS :**

2017-06-093

**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Ghislain Bellemare et résolu que les membres du conseil d'administration acceptent la dépense et autorisent la firme Akifer à faire le suivi des nitrites-nitrates des eaux des puits de Sainte-Ursule.

### **13.4 CONTRAT D'ENTRETIEN DES GÉNÉRATRICE**

**CONSIDÉRANT QUE** le contrat actuel d'entretien des génératrices de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré se termine le 31 août 2017 ;

**CONSIDÉRANT QUE** trois entrepreneurs ont été invité à soumissionner pour un contrat d'entretien de 5 ans pour les 6 génératrices de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré ;

**CONSIDÉRANT QUE** le plus bas soumissionnaire conforme étant Drumco au montant de 15 364,74 \$ plus taxes pour une période de 5 ans (2017 à 2021 inclusivement) tel que réparti dans leur soumission du 13 juin 2017 ;

**CONSIDÉRANT QUE M. Francis Morel-Benoit** recommande aux membres du conseil d'administration de la Régie de retenir la proposition de Drumco pour un contrat d'entretien de 5 ans au montant total de 15 364,74 \$ plus les taxes applicables ;

**POUR CES MOTIFS :**

2017-06-094

**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur André Clément et résolu que les membres du conseil d'administration acceptent la proposition de Drumco pour un contrat d'entretien de 5 ans (2017 à 2021 inclusivement) pour les 6 génératrices de la Régie d'aqueduc de Grand Pré au montant de 15 364,74 \$ plus les taxes applicables tel que réparti dans leur soumission du 13 juin 2017.

### **13.5 CALIBRATION DES DÉBITMÈTRES**

**CONSIDÉRANT QUE** M. Ghyslain Lambert, ingénieur, a invité trois entrepreneurs à déposer une soumission concernant la vérification des débitmètres selon les normes du MDDELCC et du MAMROT pour un période de 5 ans (2017 à 2021 inclusivement) ;

**CONSIDÉRANT QUE** le plus bas soumissionnaire conforme étant Les Compteurs Lecomte Ltée au montant de 57 470,83 \$ taxes incluses pour une période de 5 ans (2017 à 2021 inclusivement) ;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de M. Ghyslain Lambert, ingénieur, d'octroyer le contrat à Les Compteurs Lecomte Ltée, au montant de 57 470,83 \$ incluant les taxes applicables ;

**POUR CES MOTIFS :**



2017-06-095 **IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Gaétan Beauclair et résolu unanimement que les membres du conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré acceptent la recommandation M. Ghyslain Lambert, ingénieur, relativement à la vérification des débitmètres **ET** octroient le contrat de services professionnels à Les Compteurs Lecomte Ltée au montant de 57 470,83 \$ taxes incluses pour une période de 5 ans (2017 à 2021 inclusivement).

### **13.6 TÉLÉMÉTRIE**

M. Luc Durand, ingénieur de la firme Origine explique aux membres du conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré une solution temporaire pour pallier aux de pertes de communication du système de télémétrie jusqu'à ce que le remplacement complet du système soit fait.

2017-06-096 **IL EST PROPOSÉ** par Monsieur André Clément et résolu que les membres du conseil d'administration autorisent de faire les démarches nécessaires auprès de la compagnie ELPC inc. afin d'installer une antenne dans leur tour sur le terrain de la Régie de Saint-Édouard-de-Maskinongé.

2017-06-097 **IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Gaétan Beauclair et résolu que les membres du conseil d'administration autorisent de faire les démarches nécessaires auprès du Parc des chutes de Sainte-Ursule, de la municipalité de Sainte-Ursule, des électriciens et programmeurs afin de trouver la solution la plus simple et économique afin de gagner la hauteur nécessaire pour l'antenne du compteur de Saint-Justin.

2017-06-098 **IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Martin Laterreur et résolu que les membres du conseil d'administration acceptent la dépense et autorisent l'implantation du lien de fibre optique avec Sogetel entre les bâtiments de Sainte-Angèle-de-Prémont et de Saint-Édouard-de-Maskinongé, autorisent l'achat d'un automate usagé **ET** autorisent Madame Barbara Paillé, présidente et Monsieur Mario Paillé, secrétaire-trésorier à signer tous les documents nécessaires à cette implantation.

## **14. ORGANISMES DES BASSINS VERSANTS – RIVIÈRE DU LOUP-YAMACHICHE ET MASKINONGÉ**

Monsieur Gaétan Beauclair informe qu'il y a un nouveau président en poste.

### **15. VARIA**

#### **15.1 RÉDACTION DES MANUELS D'OPÉRATION ET D'ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS DE PRODUCTION D'EAU POTABLE**

Ce point est reporté au prochain budget.

#### **15.2 RÉUNION DU COMITÉ DE TRAVAIL POUR LE BUDGET 2018**

Madame Barbara Paillé informe les membres du conseil d'administration qu'une réunion de travail aura lieu le 24 août 2017 à 19 h 00 au bureau administratif de la Régie pour discuter du budget pour l'année 2018.

### **15.3 EMPLOI D'ÉTÉ – EMBAUCHE D'UN ÉTUDIANT À TITRE DE MANOEUVRE**

**CONSIDÉRANT QUE** la demande de Monsieur Francis Morel-Benoit, responsable des opérations, pour l'embauche d'un étudiant à titre de manœuvre afin de pallier au surplus de travail durant la période estivale avait été autorisée pour une période de 10 semaines, à 35 heures par semaine au salaire de 11,25\$ de l'heure (Résolution 2017-05-074) ;

**CONSIDÉRANT QUE** trois candidats ont été rencontrés en entrevue ;

**CONSIDÉRANT QUE** Madame Barbara Paillé recommande aux membres du conseil d'administration l'embauche de M. Steven Lefebvre de Saint-Justin ;

**CONSIDÉRANT QUE** M. Steven Lefebvre est admissible à une subvention salariale d'Emploi-Québec qui couvre la totalité du salaire minimum pour 40 heures par semaine et la totalité des charges sociales ;

**CONSIDÉRANT QUE** la subvention salariale d'Emploi-Québec doit permettre au candidat de développer des compétences qui lui serviront dans un emploi futur ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'agente d'aide à l'emploi du Centre local d'emploi mentionne que 10 semaines d'emploi n'est probablement pas suffisant pour se qualifier pour la subvention salariale et qu'elle recommande au moins 20 semaines ;

#### **POUR CES MOTIFS :**

2017-06-099

**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Martin Laterreur et résolu que les membres du conseil d'administration autorisent l'embauche de M. Steven Lefebvre à titre de manœuvre à compter du 26 juin 2017, pour une période de 20 semaines à raison de 40 heures par semaine au salaire de 11,25 \$ de l'heure **ET** autorisent M. Mario Paillé, secrétaire-trésorier, à compléter la demande de subvention salariale auprès d'Emploi-Québec.

### **15.4 GLISSEMENT DE TERRAIN DE SAINTE-URSULE – ÉVALUATION DU TALUS ET POSITION DU LIEN**

Ce point est reporté.

### **16. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est mentionnée.

17. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**CONSIDÉRANT QUE** tous les items à l'ordre du jour ont été discutés ;

**POUR CE MOTIF :**

2017-06-100

**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Gaétan Beauclair et résolu unanimement que la présente séance soit levée à 21 h 50.

---

Présidente

---

Secrétaire Trésorier

